

(<https://ville-cachan.fr/etablissements-specialises/>)

Le Centre médico-psychologique (CMP) de Gentilly

Le CMP de Gentilly animé par une équipe pluridisciplinaire (médecins, pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, assistante sociale, infirmière et secrétaire) propose un soutien psychologique aux familles et enfants.

Pour qui ?

Bébés, enfants, adolescents et leurs familles résidant à Gentilly, Arcueil et Cachan.

- [Site internet du CMP](#)

Scolarité dans des établissements médico-éducatifs

Les établissements médico-sociaux (EMS) accueillent des enfants à partir de 3 ans ou 6 ans qui nécessitent une prise en charge éducative et thérapeutique.

Consulter le site monparcourshandicap.gouv.fr pour connaître les modalités de scolarisation en établissement médico-social.

- [Mon parcours handicap \(lien externe\)](#)

Instituts médicaux-éducatifs

Institut médico-éducatif (IME) T'Kitoi du Val Mandé

L'IME du Val Mandé a pour mission, entre autres, d'assurer l'accompagnement et l'éducation des enfants et jeunes handicapés, qui y suivent un programme personnalisé. Les bénéficiaires de ce service doivent être domiciliés dans le Val-de-Marne ou sa proximité géographique.

Pour qui ?

Enfants et jeunes de 3 à 20 ans.

- [Site internet de l'IME T'kitoi](#)

Institut médico-éducatif (IME) Les Lilas

L'IME Les Lilas à L'Haÿ-les-Roses accueille et dispense une éducation et un apprentissage spécialisés pour les enfants et adolescents handicapés. L'établissement est géré par l'Association des parents d'enfants inadaptés. Le financement est pris en charge par la Sécurité sociale.

Pour qui ?

Enfants et adolescents de 3 à 16 ans (âge étendu à 20 ans pour la section polyhandicap et le placement familial spécialisé).

- [Site internet de l'IME Les Lilas](#)

Institut médico-professionnel (IMPro) Monique Guilbot

L'IMPro Monique Guilbot à L'Haÿ-les-Roses accueille et assure l'éducation de jeunes de la région. Il est géré par l'Association des parents d'enfants inadaptés. Le financement est pris en charge par la Sécurité sociale et la DASS.

Pour qui ?

Adolescents déficients mentaux de 14 à 20 ans.

- [Tél. : 01 46 64 42 86](#)

Mission Handicap

+33 1 49 69 15 83

missionhandicap@ville-cachan.fr